

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent soixante-dix-huitième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le vendredi 15 mars 2024, à 9 heures 30 minutes, par vidéoconférence.

MEMBRES PRÉSENTS

Monia Abdallah	Professeure, Département d'histoire de l'art
Quentin Baudens	Étudiant, représentant de la Faculté de science politique et de droit
Étienne Beaulieu	Représentant des groupes étudiants
Myriam Bravo	Représentante des groupes étudiants
Rachel Chagnon	Doyenne de la Faculté de science politique et de droit
Jean-François Connolly-Gingras	Conseiller à la santé globale de la communauté étudiante, Services à la vie étudiante
Laurianne Dinucci	Étudiante, représentante de la Faculté des sciences de l'éducation
Émilie Gagné	Étudiante, représentante de la Faculté des sciences
Justine Goossens	Étudiante, représentante de l'École des sciences de la gestion
Neko Likongo	Directeur du Service des relations internationales
Sabine Lionnet	Attachée d'administration, Services à la vie étudiante – Bureau des activités sportives
Jean-Christian Pleau	Vice-recteur à la Vie académique (président)
Sylvie Quéré	Directrice des Services de soutien et de développement académiques
Jasmin Roy	Directeur des Services à la vie étudiante

MEMBRES ABSENTS

Lotfi Khribi*	Chargé de cours, Département de mathématiques
Thomas Saïas*	Professeur, Département de psychologie

OBSERVATEURS PRÉSENTS

Marco Bacon	Directeur du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante
Jonathan Giguère	Directeur du Bureau des affaires étudiantes
Fred Lamarre	Étudiant, représentant de la Faculté des sciences humaines
Alexandre Lamarre	Directeur du Bureau des activités sportives aux Services à la vie étudiante
Yasin Zare	Étudiant, représentant de la Faculté des arts

* Absence motivée

SECRETARIAT DES INSTANCES

Marie-Hélène Fandrich
Simon Bossé-Pelletier

Directrice du Secrétariat des instances
Chargé d'instances

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Jean-Christian Pleau préside la séance et Marie-Hélène Fandrich agit à titre de secrétaire, assistée de Simon Bossé-Pelletier, chargé d'instances.

Le vice-recteur à la Vie académique souhaite la bienvenue aux membres et personnes observatrices. Il annonce qu'il s'agit de la première présence de Fred Lamarre, représentant de la Faculté des sciences humaines et de Yasin Zare, représentant de la Faculté des arts, qui siègent à titre d'observateurs dans l'attente de leur nomination par le Conseil d'administration à titre de membres.

1. Points statutaires

1.1 Ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

Sur une proposition dûment faite par Jean-Christian Pleau, appuyé par Justine Goossens, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

1.2 Procès-verbaux de la 175^e assemblée ordinaire du 20 octobre 2023, de la 176^e assemblée ordinaire du 16 novembre 2023 et de la 177^e assemblée ordinaire du 19 janvier 2024

Les procès-verbaux sont soumis aux membres.

Il est rappelé que trois procès-verbaux ont été déposés pour adoption, c'est-à-dire celui de la 175^e assemblée ordinaire du 20 octobre 2023, de la 176^e assemblée ordinaire du 16 novembre 2023 et de la 177^e assemblée ordinaire du 19 janvier 2024. Le vice-recteur à la Vie académique propose, si cela convient aux membres, de procéder à une adoption en bloc des trois procès-verbaux. Les membres acceptent de procéder ainsi.

Sur une proposition dûment faite par Jean-Christian Pleau, appuyée par Jasmin Roy, les procès-verbaux de la 175^e assemblée ordinaire du 20 octobre 2023, de la 176^e assemblée ordinaire du 16 novembre 2023 et de la 177^e assemblée ordinaire du 19 janvier 2024 sont adoptés à l'unanimité, tel que présenté.

1.3 Affaires en découlant

Aucun point n'est soulevé.

2. Présentations

2.1 Présentation du Bureau des diplômés

Le président accueille Céline Séguin, directrice du Bureau des diplômés, et Chloé Stouvenel, conseillère aux communications. Il les invite à faire la présentation du Bureau des diplômés.

La directrice du Bureau des diplômés débute en faisant une brève présentation de la composition et des mandats de son service et rappelle que ceux-ci découlent de la Politique n° 35 sur les relations avec les personnes diplômées. Elle détaille ensuite la composition et les mandats du Conseil des personnes diplômées ainsi que du Comité de coordination des relations avec les personnes diplômées.

Il est question par la suite des principales activités et initiatives organisées par le Bureau. Les cérémonies de collation des grades, les photos des personnes finissantes, différents panels et conférences, des soirées de réseautage, le marché des Fêtes et la remise de certains prix et distinctions.

Le vice-recteur à la Vie académique remercie la directrice du Bureau des diplômées pour sa présentation. Une membre étudiante émet un commentaire quant aux personnes ciblées comme destinataires des courriels aux personnes diplômées. En effet, étant diplômée, mais ayant fait un retour aux études, son statut précaire ne lui permet pas de donner dans des campagnes philanthropiques, et elle trouve cette sollicitation indélicate. Il lui est répondu que les campagnes philanthropiques sont gérées par la Fondation de l'UQAM et non par le Bureau des diplômés, mais que la préoccupation sera mentionnée aux personnes concernées.

Une question quant à la manière de rejoindre les personnes diplômées est émise. Il est répondu que parmi les 300 000 diplômées, diplômés de l'Université, il y a plus de 150 000 adresses courriels disponibles. De plus, divers moyens comme LinkedIn, les réseaux sociaux ou le site web du Bureau des diplômés sont utilisés.

Le vice-recteur à la Vie académique rappelle qu'en 55 ans d'existence, l'UQAM a diplômé 300 000 personnes, ce qui est autant que l'Université McGill en 200 ans d'existence. La majorité de ces personnes sont actives et ont un impact dans la société québécoise et dans le monde. Il souligne le rôle important conféré au Bureau des diplômés d'établir des liens durables avec ces personnes, notamment dans le cadre de partenariats.

2.2 Présentation du Comité de santé et de sécurité du travail

Le président accueille Julie Lamarche, directrice du Service du développement organisationnel, qui est accompagnée de Jean-François Connolly-Gingras, conseiller à la santé globale de la communauté étudiante et membre du Comité de la vie étudiante pour la présentation du Comité de santé et de sécurité du travail.

Le conseiller à la santé globale débute en soulignant que la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, adoptée par l'Assemblée nationale à l'automne 2021, modifie deux grandes lois, dont la Loi sur la santé et la sécurité du travail de 1979.

Il est ensuite mentionné qu'une période intérimaire entre l'adoption de la loi et l'entrée en vigueur du règlement sur les mécanismes de prévention se termine en 2025 et que dorénavant, un Comité de santé et de sécurité (CSS) doit être mis en place afin d'identifier les risques dans les différents environnements de travail en incluant également la santé psychologique.

C'est dans ce contexte de changement en matière de prévention en lien avec la santé et la sécurité au travail qu'un comité représentant toutes les parties prenantes doit être créé, incluant les stagiaires étudiantes, étudiants.

Une question est soulevée par une membre étudiante quant à la représentativité des stagiaires au sein du Comité considérant qu'il n'y a qu'une seule personne représentante. Il lui est répondu par la directrice du Service du développement organisationnel et le vice-recteur à la Vie académique qu'il y a un défi dans ce type de comité concernant la représentativité, d'une part, et un souci d'efficacité, d'autre part. Il est répondu néanmoins par la personne membre étudiante que dans un contexte d'importante mobilisation entourant la salarisation des stages et d'une prise de conscience face aux enjeux du harcèlement psychologique en milieu de stage, il serait pertinent d'avoir au moins trois personnes représentant les stagiaires.

Le directeur des Services à la vie étudiante souligne que de bons arguments ont été émis lors des échanges et qu'ils seront pris en considération lors de la décision définitive. Il rappelle cependant que celle-ci ne sera pas prise au Comité de la vie étudiante. Il invite du même coup la partie étudiante à désigner bientôt une personne étudiante-stagiaire afin de pourvoir un premier siège et, qu'ensuite, un suivi sera effectué quant à l'ouverture potentielle de nouveaux sièges.

Il est convenu de revenir sur la question lors de la rencontre du mois d'avril prochain.

Le vice-recteur à la Vie académique remercie la directrice du Service du développement organisationnel ainsi que le conseiller à la santé globale de la communauté étudiante pour leur présentation. Ceux-ci quittent la réunion.

3. Sujets pour adoption

3.1 Tableau des nominations (Annexe CVE-178-3.1)

Le tableau des nominations est présenté aux membres avec le nom des personnes désignées. Le vice-recteur à la Vie académique invite les membres étudiantes, étudiants à transmettre les nominations qui permettraient de pourvoir certains autres postes, le cas échéant.

Les résolutions suivantes sont adoptées.

RÉSOLUTION 2024-CVE-990

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-178-3.1;

ATTENDU la mise en place par le Vice-rectorat aux systèmes d'information (VRSI) d'un comité consultatif à l'automne 2023 ayant pour mandat de le conseiller, ainsi que ses unités, afin que leur offre de services soit adaptée aux réalités de l'enseignement et de l'apprentissage, dans une perspective d'amélioration continue;

ATTENDU le poste vacant au Comité de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage;

ATTENDU la désignation des associations étudiantes facultaires;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Christian Pleau, appuyé par Jean-François Connolly-Gingras, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Benjamin Flamand, étudiant au programme de baccalauréat en administration, à titre de membre représentant les étudiantes, étudiants de premier cycle au Comité de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-CVE-991

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-178-3.1;

ATTENDU la mise en place par le Vice-rectorat aux systèmes d'information d'un comité consultatif à l'automne 2023 ayant pour mandat de conseiller le VRSI et ses unités afin que leur offre de services soit adaptée aux réalités de la recherche et de la création;

ATTENDU le poste vacant au Comité de soutien à la recherche et à la création;

ATTENDU la désignation des associations étudiantes facultaires;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Christian Pleau, appuyé par Jean-François Connolly-Gingras, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Laurence Lejeune, étudiante au programme de doctorat en science, technologie et société, à titre de membre représentant les étudiantes, étudiants de cycles supérieurs du Comité de soutien à la recherche et à la création.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Politique institutionnelle en santé mentale étudiante

Le vice-recteur à la Vie académique indique pour ce point qu'aucun document n'a été déposé puisque des modifications ont été proposées par les membres professoraux du Comité de la vie étudiante après consultation du Syndicat des professeurs et professeures (SPUQ) et que celles-ci étaient en cours d'analyse. Il souligne l'importance que toutes les parties s'entendent dans ce dossier ce qui nécessite plus de temps. La rencontre du Comité de la vie étudiante du mois d'avril sera l'occasion de discuter de ce dossier.

3.3 Politique n° 12 relative à la parentalité et à la proche aide pour les personnes étudiantes (Annexe CVE-178-3.3)

La directrice des Services de soutien et de développement académiques présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle mentionne que la politique découle de travaux s'échelonnant sur plusieurs années. Un comité de travail sur l'élaboration d'une

politique relative aux parents étudiants a notamment été créé par la Commission des études le 9 mars 2021 afin de se pencher sur la question.

L'un des souhaits manifestés était de permettre l'obtention, par les personnes visées par la politique, d'un statut de personne reconnue inscrite à temps complet. Ce changement impliquait d'abord des modifications aux règlements généraux de l'Université du Québec, puis à la réglementation académique de l'Université, et il est spécifié que cette démarche de modification chemine de manière parallèle.

La directrice des Services de soutien et de développement académiques ajoute que l'actuel projet de politique va plus loin que ce qui était demandé à l'époque puisque la notion de proche aidance a été incluse. Elle termine en mentionnant que la politique prévoit la constitution d'un comité institutionnel. Enfin, elle salue la contribution des étudiantes, étudiants dans le cadre de ce processus d'élaboration, de même que celle des toutes les parties impliquées.

Une membre constate l'absence d'employées ou employés de soutien de l'UQAM parmi les membres du comité institutionnel et demande si ceux-ci seront amenés à participer à celui-ci. Il lui est répondu que le personnel de soutien n'a pas été identifié comme partie prenante pour les fins du comité considérant que les enjeux à traiter concerneront principalement des situations pédagogiques.

Des membres saluent le travail important effectué par les personnes impliquées.

RÉSOLUTION 2024-CVE-992

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-178-3.3;

ATTENDU la résolution 2018-CVE-793 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 26 octobre 2018 adoptant les recommandations formulées par le Groupe de travail sur les mesures de soutien aux étudiants parents;

ATTENDU le Plan d'action élaboré par l'Université en 2020 et les travaux en découlant, ayant notamment mené à la création d'un statut de parent aux études par l'Université le 5 janvier 2023;

ATTENDU les résolutions 2021-CE-14038 et 2021-CE-14080 adoptées respectivement par la Commission des études le 9 mars et le 1^{er} juin 2021 créant un comité de travail sur l'élaboration d'une politique relative aux parents étudiants et adoptant sa composition;

ATTENDU l'avancement des travaux du comité de travail depuis l'été 2021 et l'élaboration d'un projet de Politique n° 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes;

ATTENDU la Directive sur l'élaboration, l'approbation et la diffusion des règlements, politiques, directives et procédures entrée en vigueur le 4 mai 2021;

ATTENDU la résolution 2023-CE-14456 adoptée par la Commission des études le 14 novembre 2023 demandant au vice-recteur à la Vie académique de soumettre la version préliminaire du projet de Politique n° 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes aux unités académiques et associations étudiantes, lesquelles ont pu émettre des commentaires et formuler des suggestions jusqu'au 16 février 2024;

ATTENDU le résultat des consultations auprès des personnes et des groupes concernés de la communauté universitaire;

ATTENDU l'examen juridique du Service des affaires juridiques conformément à la Politique n° 20 sur les affaires légales;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Sylvie Quéré, appuyé par Jasmin Roy, que le Comité de la vie étudiante :

DONNE à la Commission des études un avis favorable sur le projet de Politique n° 12 relative à la parentalité et à la proche aide pour les personnes étudiantes;

RECOMMANDE au Conseil d'administration l'adoption du projet de Politique n° 12 relative à la parentalité et à la proche aide pour les personnes étudiantes, sous réserve de l'adoption par cette instance de modifications à l'article 5.7.2 du Règlement n° 5 sur les études de premier cycle et à l'article 1.3.4.2 du Règlement n° 8 sur les études de cycles supérieurs;

FÉLICITE toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce dossier pour le travail accompli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Points d'information

4.1 Informations du président

Aucun point n'est soulevé.

4.2 Informations générales

4.2.1 Bilan du comité de financement des projets étudiants

Le directeur du Bureau des affaires étudiantes fait état des travaux du Comité de financement des projets étudiants. Il souligne que 196 000 \$ ont été octroyés dans les différentes catégories détaillées dans l'avis d'inscription à 211 projets. Il précise que cette année, les groupes et associations étudiantes ont pu avoir plus tôt les sommes accordées afin d'effectuer leurs activités, ce qui répondait à une demande des dernières années.

Un membre constate que sur les 196 000 \$ octroyés, 51 000 \$ provenaient de sommes retournées qui n'avaient pas été utilisées. Il aimerait avoir plus de détails quant à cette donnée. Il lui est répondu que les informations se trouvent dans le document, mais qu'elles pourraient être synthétisées sous forme de tableau l'an prochain.

4.3 Registre des suivis

Le vice-recteur à la Vie académique présente le registre des suivis, tel que déposé en annexe. Il souligne qu'étant donné que le point 2.5 relatif au statut de parent-étudiant cheminera sous peu à la Commission des études, il conviendrait de le retirer. Les

membres acceptent de procéder ainsi. Finalement, concernant le point sur l'avancement des travaux en lien avec l'accessibilité des salles de toilettes pour les personnes en situation de handicap, les principaux faits saillants seront relatés lors la prochaine réunion en avril.

5. Divers

Aucun point n'est soulevé

6 Dépôt de documents

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 HEURES 30 MINUTES.

ONT SIGNÉ :

Le président

La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 2024.

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Ordre du jour

Cent soixante-dix-huitième assemblée ordinaire, le 15 mars 2024 à 9 heures 30

1. Points statutaires

- 1.1 Ordre du jour
- 1.2 Procès-verbal de la 175^e assemblée ordinaire du 20 octobre 2023, de la 176^e assemblée ordinaire du 16 novembre 2023 et de la 177^e assemblée ordinaire du 19 janvier 2024.
- 1.3 Affaires en découlant

2. Présentations

- 2.1 Présentation du Bureau des diplômés [Invitées : Céline Séguin, directrice du Bureau des diplômés et Chloé Stouvenel, conseillère aux communications]
- 2.2 Présentation du Comité de santé et de sécurité du travail [Invités : Julie Lamarche, directrice du Service du développement organisationnel et Jean-François Connolly-Gingras, conseiller à la santé globale de la communauté étudiante]

3. Sujets pour adoption

- 3.1 Tableau des nominations
- 3.2 Politique institutionnelle en santé mentale étudiante
- 3.3 Politique n° 12 relative à la parentalité et à la proche aide pour les personnes étudiantes

4. Points d'information

- 4.1 Informations du président
- 4.2 Informations générales
 - 4.2.1 Bilan du comité de financement des projets étudiants
- 4.3 Registre des suivis

5. Divers

6. Dépôt de documents

Prochaine rencontre : le 12 avril 2024 à 9h30